

## REPertoire **SOCIAL FEMINISTE** Bassin rémois



08 Mars 2016

[syndicat.snu-cardenne@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-cardenne@pole-emploi.fr)

## Pourquoi avoir réalisé ce guide destiné aux femmes ?



Depuis que le monde est monde, les femmes doivent se battre pour faire reconnaître, acquérir et protéger leurs droits. Quelle petite fille pourrait aujourd'hui imaginer que, dans notre propre pays, il y eût un temps où les femmes n'avaient pas le droit de voter, de travailler pour gagner leur propre salaire, d'étudier ou encore de choisir d'avoir des enfants ou non ? Les jeunes filles que nous fûmes sont, elles aussi, restées bouche bée quand elles ont compris toutes les luttes qu'avaient dû mener avec courage toutes les femmes qui les ont précédées. Pour qu'elles puissent vivre librement et pleinement leur vie de femme.

Pourtant, si tous ces combats nous ont permis de vivre libres à présent, nous avons aujourd'hui une responsabilité immense : celle de faire en sorte que nos droits restent à jamais gravés dans le marbre et mieux encore, progressent là où ils stagnent. A quelques pas de chez nous, en Espagne et au Portugal, l'interruption volontaire de grossesse a récemment été remise en question. Une dangereuse et inquiétante régression qui a toutefois eu le mérite de faire se lever, encore et toujours, des milliers de femmes et d'hommes qui ne permettront jamais que des droits acquis si difficilement soient piétinés.

Il reste encore de nombreuses luttes à mener pour les femmes du monde entier. Dans certains pays aujourd'hui, on empêche les femmes de conduire ou d'étudier, on les marie de force, on les viole, on les mutilé. Etre une femme dans ce monde c'est avoir la responsabilité de faire évoluer en permanence les mentalités, c'est être gardienne du fruit des multiples luttes qui ont été menées, c'est se battre au quotidien pour qu'un jour, plus aucune femme née en ce monde ne puisse avoir le sentiment d'être un être humain 'au rabais'.

Ce guide a donc été conçu pour permettre aux femmes rémoises d'avoir accès à l'ensemble de leurs droits, à l'ensemble des coordonnées des structures leur permettant d'être accompagnées pour les faire respecter et, plus largement, de les encourager à aller toujours plus loin dans leur quête de liberté et d'épanouissement personnel.

**Caroline PASQUET, Laëtitia MAZIER et Nathalie SCHAEFFER**  
**Conseillères à l'emploi et syndicalistes rémoises.**



### **Est-ce le rôle d'un syndicat que d'éditer un tel outil ?**

Le nôtre oui ! En effet, sur les huit objectifs statutaires de notre organisation, 5 concernent notre engagement humanisme -notamment féministe- et altermondialiste. Ce fascicule permettra à nos collègues conseillères et conseillers, aux associations de chômeuses, chômeurs et précaires, ainsi qu'aux demandeuses et demandeurs d'emploi qui le consulteront d'avoir accès à de nombreuses informations utiles à l'exercice des droits et des libertés des femmes, ici, à Reims en particulier, et maintenant.

Par ce que le syndicalisme doit être un moyen de s'émanciper et de permettre une éducation populaire, le **SNU** vous offre cet outil.

Vous en souhaitant bon usage.

**Leïla SALIERE, secrétaire de la section champardennaise.**

## Table des matières

1.1. JE SUIS VICTIME DE DISCRIMINATION ! QUI CONTACTER ? .....	5
a) Le Défenseur des droits .....	5
b) La Maison de la justice et du droit .....	5
c) La Maison des Syndicats .....	6
1.2. J'AI ETE VICTIME DE VIOLENCES ! QUI PEUT M'AIDER ? .....	6
a) Composez le 17 ou le 112 .....	6
b) Le 3919 - Lutte contre les violences faites aux femmes .....	6
c) Le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F.) .....	6
d) Le MARS – Aide aux victimes .....	7
e) L'AVFT Association des Violences faites aux Femmes au Travail .....	7
f) Maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées .....	7
g) Association Femmes pour le dire femmes pour agir : .....	7
2.1 Mettre fin aux mutilations sexuelles .....	8
2.2 Je ne veux pas être mère .....	8
2.2.1 La contraception .....	8
a) Planning Familial – la contraception : .....	8
b) Choisir sa contraception : .....	8
2.2.2 Je souhaite interrompre ma grossesse. ....	8
2.3 Mes préférences et/ou identité(s) sexuelles ne regardent que moi ! .....	9
a) Dispositif d'état .....	9
b) Association Exæquo de Reims .....	9
c) SOS Homophobie .....	9
d) Pole-In .....	10
2.4 AUTOUR DE LA FAMILLE .....	10
a) Le Berceau .....	11
b) Opération « Crèche Solidarité Emploi » .....	12
c) Les espaces multi-accueils des Maisons de Quartier de Reims .....	12
3. ME LOGER .....	13
4. MA SANTE .....	14
4.1 Quels sont mes droits en matière de santé ? .....	14
4.2 J'ai un handicap : qui peut m'aider ? .....	15
4.3 Infections sexuellement transmissibles, SIDA : vers qui me tourner ? .....	16
4.4 Je n'ai plus goût à rien, je ne vais pas bien : qui peut m'aider ? .....	17
4.5 J'ai des addictions, comment limiter les risques ? Comment guérir ? .....	18
a) La consultation de sevrage tabagique .....	18
b) TABAC INFO SERVICE .....	18
c) ALCOOL INFO SERVICE .....	18
d) DROGUES INFO SERVICE .....	18
e) Le Centre d'Accueil et de Soins pour Toxicomanes (C.A.S.T.) de Reims .....	19
f) Le CAARUD : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagères et usagers de drogues .....	19
4.6 QUEL SPORT CHOISIR ? .....	19
<i>Je veux faire du sport à Reims</i> .....	19
4.7 HYGIENE : Les Bains Douches .....	19

5.	LE TRAVAIL .....	20
	<i>Je donne un nouvel élan à ma carrière professionnelle .....</i>	<i>20</i>
5.1	Je m'inscris, ou je me réinscris à Pôle Emploi .....	20
5.2	J'ai obtenu mon diplôme à l'étranger : je le fais reconnaître en France .....	20
5.3	Je transforme mon expérience professionnelle en diplôme .....	20
5.4	Je créé mon entreprise.....	21
6.	MON BUDGET.....	22
6.1.	J'ai droit à mon indépendance financière : le droit au compte bancaire.....	22
6.2.	J'ai besoin d'une aide financière.....	22
6.3.	Les bons plans pour m'en sortir.....	24
7.	Vie pratique / vie quotidienne - Citoyenneté .....	25
8.	ADRESSES UTILES .....	30

# 1. J'AI DES DROITS : JE LES FAIS RESPECTER

## 1.1. JE SUIS VICTIME DE DISCRIMINATION ! QUI CONTACTER ?

### a) Le Défenseur des droits

« Le Défenseur des droits » est une **autorité constitutionnelle indépendante** chargée de **veiller à la protection des droits et des libertés** et de **promouvoir l'égalité**. Concrètement, elle ou il remplit **quatre missions** :

- Défendre les droits et libertés individuels dans le cadre des relations avec les administrations
- Défendre et promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant
- Lutter contre les discriminations prohibées par la loi et promouvoir l'égalité
- Veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

Les délégués reçoivent sur rendez-vous :

**Madame Myriam BOUKETIR**

Tel : **03 26 77 09 24**

Fax : 03 26 77 86 99

[myriam.bouketir@defenseurdesdroits.fr](mailto:myriam.bouketir@defenseurdesdroits.fr)

**Monsieur Claude HÉNON**

Tel: **03 26 77 09 24**

Fax: 03 26 77 86 99

[claud.henon@defenseurdesdroits.fr](mailto:claud.henon@defenseurdesdroits.fr)

Permanences de  
l'Antenne municipale  
Croix-Rouge :

**Madame Bernadette  
POLLET-GÉRARD**

Tel: **03 26 35 60 20**

Liens utiles :

<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/administration/contrôle/contrôles-non-juridictionnels/qu-est-ce-que-defenseur-droits.html>

<http://www.defenseurdesdroits.fr/connaitre-son-action/la-lutte-contre-les-discriminations>

### b) La Maison de la justice et du droit

La vocation première de la Maison de la Justice et du Droit est de proposer un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation rassemblant divers services ou permanences gratuites susceptibles de contribuer à l'information et au respect des droits et devoirs de chacune et chacun en toute confidentialité et neutralité. Grâce au travail de professionnelLES habilités ou d'associations agréées, elle assure une information et une orientation de qualité et une véritable assistance à l'accomplissement de démarches administratives ou juridiques.

La Maison de la Justice et du Droit de Reims :

37, rue Docteur Albert  
Schweitzer  
51100 REIMS

Tél : **03 26 77 09 24**

Fax : 03 26 77 86 99



Consultations gratuites d'avocatE  
uniquement sur rendez-vous le lundi  
matin et le mercredi après-midi

Lien utile :

[http://www.justice.gouv.fr/le-  
ministere-de-la-justice-10017/les-](http://www.justice.gouv.fr/le-ministere-de-la-justice-10017/les-)

### c) La Maison des Syndicats

Renseignements gratuits sur le droit du travail : **13, Boulevard de la Paix - 51100 Reims - Tél : 03 26 88 49 03**

## 1.2. J'AI ETE VICTIME DE VIOLENCES ! QUI PEUT M'AIDER ?

### a) Composez le 17 ou le 112

Vous venez d'être victime de violence : contactez immédiatement le numéro **17**, celui de la Police, ou le **112** qui est le numéro d'appel d'urgence européen unique, disponible gratuitement partout dans l'Union européenne. Votre appel sera traité par le centre police secours qui enverra immédiatement sur place l'équipe de professionNELles la plus proche.

### b) Le 3919 - Lutte contre les violences faites aux femmes

Écoute, informe et oriente les femmes victimes de violences, ainsi que les témoins de violences faites à des femmes. Traite les violences physiques, verbales ou psychologiques, à la maison ou au travail, et de toute nature (dont les harcèlements sexuels, les coups et blessures et les viols) Ne traite pas les situations d'urgence (n'est pas un service de police ni de gendarmerie) **L'appel est anonyme et ne figure pas sur les factures de téléphone.**



**3919**

Ouvert de 8h à 22h du lundi au samedi  
et de 10h à 20h les jours fériés

### c) Le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F.)

Le CIDFF informe, oriente et accompagne le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'**accès au droit** ; de la lutte contre les violences sexistes ; du soutien à la parentalité ; de l'emploi, de la formation professionnelle et de la création d'entreprise ; de la sexualité **et de la santé.**



Permanences à Reims sur rendez-vous : **03 26 65 05 00**

**Maison de la Vie Associative** - 122bis rue du Barbâtre - bureau 417 - 51100 REIMS

#### Liens utiles :

**Lutte contre les violences faites aux femmes :**

<http://www.stop-violences-femmes.gov.fr/>

**Lutte contre le harcèlement sexuel**

[www.stop-harcelement-sexuel.gov.fr](http://www.stop-harcelement-sexuel.gov.fr)

<http://www.solidaritefemmes.org/index.php>

**Aide aux victimes de viol**

[http://www.sosfemmes.com/violences/viol\\_rompre\\_silence.htm](http://www.sosfemmes.com/violences/viol_rompre_silence.htm)

**d) Le MARS – Aide aux victimes**

Le Mouvement d'Action et de Réflexion pour l'Accueil et l'Insertion Sociale (M.A.R.S) est une association d'aide aux victimes. Elle informe, conseille, oriente et vous aide à constituer votre dossier.

**Sur rendez-vous – du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h :**

**LE MARS**

19, rue du Jard - 51100 Reims - Tél : 03 26 89 59 30

E-mail : [le-mars-2@wanadoo.fr](mailto:le-mars-2@wanadoo.fr)

**Sans rendez-vous – du lundi au vendredi (sauf jeudi après-midi) : Palais de Justice de Reims**

Bureau d'Aide aux Victimes N° 21

1 place Myron Herrick

51100 REIMS

**e) L'AVFT Association des Violences faites aux Femmes au Travail**

Association féministe autonome qui défend les droits au travail et à l'intégrité de la personne. Elle a pour champ d'action et de réflexion toutes les formes de violences contre les femmes, bien qu'elle se soit spécialisée dans la dénonciation des violences sexistes et sexuelles au travail.

<http://www.avft.org/>

**f) Maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées**

Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Écoute, soutien et aide pour les personnes âgées ou handicapées, aux personnes en prenant soin et aux témoins de maltraitements à leur encontre.

Par téléphone : 3977 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h

<http://www.3977contrelamaltraitance.org/>

**g) Association Femmes pour le dire femmes pour agir :**

Quatre femmes handicapées sur cinq sont victimes de violences !

Aide aux femmes handicapées, victimes de violences.

Par téléphone au 01 40 47 06 06

Par internet : <http://fdfa.fr/>

Des écoutantes vous répondront :

Tous les lundis de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 17h30 et tous les jeudis de 10h00 à 13h00.

## 2. J'AI LE DROIT DE DISPOSER DE MON CORPS ET DE VIVRE MA SEXUALITE LIBREMENT.

*Je suis une femme, mon sexe et ma sexualité m'appartiennent.*

### 2.1 Mettre fin aux mutilations sexuelles

La Fédération Nationale GAMS – Groupe pour l'Abolition des Mutilations sexuelles, lutte contre toutes les formes de mutilations sexuelles, contre les mariages forcés et toutes les pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants.

**GAMS Champagne-Ardenne – Bureau de Reims - Tel : 06.32.22.79.99**

Internet : <http://www.federationgams.org/presentation.php>

**Déclaration des Droits Sexuels du Planning Familial :**

<https://www.planning-familial.org/sites/internet/files/declaration-droits-sexuels-ippf.pdf>

### 2.2 Je ne veux pas être mère

#### 2.2.1 La contraception

L'accès à la contraception est un droit fondamental et universel des femmes et des hommes, indispensable pour vivre une sexualité libre et épanouie et pour choisir le moment d'avoir ou non des enfants. La maîtrise de la fécondité est un enjeu majeur pour l'autonomie des femmes dans nos sociétés inégalitaires. Il a fallu attendre la loi Neuwirth de 1967 pour que l'usage de la contraception soit autorisé. Aujourd'hui, la France est l'un des premiers pays au monde pour l'emploi des méthodes contraceptives fiables. Plus de deux femmes sur trois, entre 20 et 44 ans, utilisent une méthode contraceptive.

Liens utiles :

**a) Planning Familial – la contraception :**

<http://www.planning-familial.org/articles/contraception-sexualite-vulnerabilite-009644>

**b) Choisir sa contraception :**

<http://www.choisirsacontraception.fr/>

#### 2.2.2 Je souhaite interrompre ma grossesse.

Le droit à l'avortement est un acquis majeur des femmes et le fruit d'un long combat pour leur droit à disposer de leur corps. Ce droit est un élément structurant de l'égalité entre les femmes et les hommes. Chaque année en France, environ 220 000 femmes ont recours à l'IVG pour interrompre une grossesse non désirée. Ce droit est garanti par la loi. L'entrave à l'IVG constitue un délit puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

## Le planning familial

Le Planning Familial est un **mouvement militant** qui prend en compte toutes les **sexualités**, défend le droit à la **contraception**, à l'avortement et à **l'éducation à la sexualité**. Il dénonce et combat toutes les formes de **violences**, lutte contre le **SIDA et les IST**, contre toutes les formes de discrimination et contre les inégalités sociales.

**Mouvement Français pour le  
Planning Familial**  
122 Bis Rue du Barbâtre  
51100 REIMS  
Tel : **03 26 83 97 23**



<http://www.planning-familial.org/>

**L'essentiel sur l'IVG :**

<http://www.sante.gouv.fr/l-essentiel-sur-l-ivg.html>

### 2.3 Mes préférences et/ou identité(s) sexuelles ne regardent que moi !

Quelles que soient votre identité et/ou vos préférences sexuelles, sachez qu'elles vous appartiennent, qu'elles font partie de votre vie privée ! Que vous soyez hétérosexuelle, homosexuelle, bisexuelle, transgenre ou transsexuelle, vous avez les mêmes droits que les autres ! A titre d'information, l'identité sexuelle a été incluse dans la loi du 6 août 2012. Ce critère vise à protéger les personnes transsexuelles et transgenres contre toutes les discriminations auxquelles elles sont exposées.

#### a) Dispositif d'état

<http://www.defenseurdesdroits.fr/connaitre-son-action/la-lutte-contre-les-discriminations/critere/identite-sexuelle>

#### b) Association Exæquo de Reims

Association régie par la loi de 1901, déclarée le 23/01/96 et publiée au JO le 14/02/96, **exæquo** est adhérente à la charte des Centres gais et lesbiens. Leurs objectifs :

- D'apporter aux personnes homosexuelles toutes les opportunités de dialogue, afin qu'elles vivent mieux leur identité sexuelle.
- De participer à la lutte contre le sida, les I.S.T, hépatites et comportements à risques en réfléchissant en particulier à l'élaboration d'une politique de prévention en direction des jeunes.
- De commémorer le souvenir de la déportation des homosexuels lors de la deuxième guerre mondiale et de développer cette commémoration.
- De lutter contre toute forme de discrimination fondée sur les mœurs, notamment l'homophobie, de défendre leurs droits au regard des textes législatifs nationaux et européens en vigueur.

**EXÆQUO** - 25 Rue du Jard, 51100 Reims - 03 26 86 52 56

#### c) SOS Homophobie

Cette association lutte contre les violences et les discriminations envers les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres : soutien aux victimes et leur accompagnement, prévention d'actes homophobes, biphobes et transphobes, et militantisme pour l'égalité des droits.

<http://www.sos-homophobie.org/lassociation>:

Ligne d'écoute : 01 48 06 42 41 du lundi au vendredi de 18 à 22heures

#### d) Pole-In

Association LGBT de Pôle emploi ; pour les membres du personnel de Pôle emploi : <http://www.pole-in.fr/>

## 2.4 AUTOUR DE LA FAMILLE

*Je suis libre de fonder une famille seule, ou en couple...*

### 2.4.1 Les différentes formes d'union en France :

#### a) Le mariage civil

Le mariage civil est un acte juridique qui crée des devoirs entre les personnes mariées leur ouvre réciproquement un certain nombre de droits. Il donne aux conjointEs accès à une protection réciproque de leurs droits respectifs. Deux personnes voulant se marier doivent avoir 18 ans (sauf dans certaines conditions).

#### b) Le Pacte civil volontaire (PACS)

Il s'agit d'un contrat conclu entre deux personnes majeures, pour organiser leur vie commune (notamment l'aide matérielle). Il apporte une sécurité juridique minimale, se situant entre le concubinage, statut flou mais garant d'une certaine liberté, et le mariage. Le Pacs doit être déclaré par les deux personnes conjointement au greffe du tribunal d'instance du lieu de leur résidence commune. Le PACS est sans effet sur les règles de la filiation et de l'autorité parentale.

#### c) Le concubinage

Le troisième type d'union en France est le concubinage, ou union libre, qui correspond à une union hors mariage caractérisée par une certaine continuité, une certaine stabilité. C'est l'union de fait entre deux personnes, de même sexe ou de sexe différent, qui vivent en couple.

Lien utile : <http://www.famillesrurales.org/droits-union,164-144>

### 2.4.2 « Je veux devenir mère »

Vous pouvez tout d'abord préparer votre future grossesse en demandant une consultation préconceptionnelle à votre généraliste ou à votre spécialiste.

Dès lors que vous êtes enceinte, vous bénéficiez d'un suivi médical tout au long de votre grossesse. 3 échographies sont réalisées : la première durant le 3<sup>ème</sup> mois, la seconde durant le 5<sup>ème</sup> mois et la dernière durant le 8<sup>ème</sup> mois. 8 séances de préparation à la natalité et à la parentalité, destinées à répondre à l'ensemble de vos questions, vous sont proposées.

#### L'assurance maladie – suivi de grossesse :

<http://www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/par-situation-personnelle/vous-allez-avoir-un-enfant/vous-etes-enceinte-votre-grossesse/le-suivi-de-votre-grossesse-mois-apres-mois.php>

#### L'assurance maladie – guide « Je prépare l'arrivée de mon enfant »

[http://www.ameli.fr/fileadmin/user\\_upload/documents/guide-maternite.pdf](http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/guide-maternite.pdf)

## 2.4.3 Etre accompagnée pour devenir parent

### a) Le Relais des parents

L'objectif du Relais des parents est de répondre aux questions que vous vous posez sur l'éducation de votre ou de vos enfants. Les professionnelLES du Relais des parents vous proposent des entretiens individuels ou des réunions collectives pour vous conseiller dans vos démarches d'ordre social, sanitaire, administratif, juridique...

**Relais des Parents** - 50 rue  
Cognacq Jay - 51100 REIMS - Tel :  
03.26.77.79.60



Mail : [RelaisParents@mairie-reims.fr](mailto:RelaisParents@mairie-reims.fr)  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 10h à 17h

<http://www.reims.fr/solidarite-sante/parentalite-famille/espace-petite-enfance-et-famille-de-maison-blanche/le-relais-des-parents--3367.htm>

### b) L'ARETAF

L'ARETAF est une association regroupant des professionnelLES (médecins, psychologues, avocatEs) proposant des consultations de médiation familiale : thérapie de couple et thérapie familiale, médiation familiale, aide à la parentalité...

**ARETAF MEDIALOGUE**  
82, rue Ponsardin  
51100 REIMS



Tél. : 03 26 89 19 19  
E-mail : [info@aretaf.com](mailto:info@aretaf.com)

ARETAF : [www.aretaf.com](http://www.aretaf.com)

### c) Le Cerf Volant

Le Cerf Volant est une organisation à but non lucratif, un lieu d'écoute et de dialogue entre parents et enfants.

**Le Cerf Volant - 6 allée du Tyrol - 51100 REIMS - Tel : 03.26.05.22.65**  
Internet : <https://fr-fr.facebook.com/lecerfvolant.reims>

## 2.4.4 Je fais garder mon ou mes enfants

### a) Le Berceau

Ce guichet unique guide et informe les familles sur tous les modes d'accueil de la petite enfance dans la ville de Reims. Il doit faciliter la vie des parents ou des futurs parents à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant. Le Berceau permet une centralisation des propositions et des besoins de garde.

**Le Berceau**  
50 rue Cognacq Jay  
51100 REIMS  
(face Hôpital Américain)



**Uniquement sur rendez-vous**  
Du lundi au vendredi  
De 9h à 17h  
Tél. : 03 26 77 79 60

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F16225.xhtml>

<http://www.reims.fr/enfance-education/petite-enfance/le-berceau--2006.htm>

## b) Opération « Crèche Solidarité Emploi »

L'opération "Crèche Solidarité Emploi" a été lancée à l'initiative de Pôle emploi et de People&baby qui ont signé un partenariat national. Elle a pour objectif de faciliter la recherche d'emploi des parents qui ne disposent pas de mode de garde pour leur(s) jeune(s) enfant(s) et sont, de ce fait, pénalisés dans leur retour à l'emploi.



Ils sont prioritaires sur les disponibilités d'accueil occasionnel de l'ensemble des crèches partenaires. Ces parents peuvent ainsi organiser plus facilement leurs rendez-vous de suivi de recherche d'emploi, leurs entretiens de recrutement, les formations qui leur sont proposées. Cette initiative s'inscrit dans le respect du Code de l'Action sociale et des familles, Article L214-7, modifié par la LOI n°2008-1249 du 1er décembre 2008 - art. 10 qui garantit des places dans les structures petite enfance pour l'accueil d'enfants non scolarisés âgés de moins de six ans à la charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

**Pour pouvoir réaliser votre demande de journée d'accueil en crèche, rendez-vous sur ce lien**

<http://www.crechespourtous.com/creche-solidarite-emploi.html>

## c) Les espaces multi-accueils des Maisons de Quartier de Reims

Le multi-accueil est prévu pour les enfants âgés de 3 mois jusqu'à 5 ans. 12 lieux multi-accueils gérés par l'Association des Maisons de Quartier de Reims sont répartis sur différents secteurs de la ville. Une équipe de professionNELes qualifiéEs accueille les familles et propose un temps de garde collectif occasionnel ou régulier pour les jeunes enfants. Le multi-accueil offre aux enfants un espace d'épanouissement et d'apprentissage de la vie en collectivité.



**[?](#) Rendez-vous pages 32 à 34 pour consulter la liste des Multi-Accueils**

**Association des Maisons de Quartier de Reims :** <http://www.maisondequartier-reims.fr/>

**Faire garder mon enfant :** <http://www.mon-enfant.fr>

**Plaquette multi-accueil :**

[http://www.maisondequartier-reims.fr/IMG/pdf/amq\\_plaquette\\_format\\_web\\_copie-2.pdf](http://www.maisondequartier-reims.fr/IMG/pdf/amq_plaquette_format_web_copie-2.pdf)

## 3. ME LOGER

### *J'emménage à Reims*

#### 3.1 Accueil des Villes Françaises (A.V.F)

L'association Accueil des Villes Françaises a pour missions :

- d'accueillir toutes celles et ceux qui changent de ville ou de pays
- d'aider les Nouveaux et nouvelles Arrivantes à faire de nouvelles connaissances
- d'être constamment à l'écoute des nouveaux comportements des personnes mutées de façon à fournir un service adapté
- de former des bénévoles compétentEs
- enfin, de Faire découvrir la qualité de la vie de chaque ville et contribuer au développement de la région.

#### Accueil des Villes Françaises

3 rue Krafft - 51100 REIMS

Tél : 06 08 81 80 35



Email : [uravfchampagneardenne@avf.asso.fr](mailto:uravfchampagneardenne@avf.asso.fr)

<http://avf.asso.fr/fr/champagne-ardenne>

#### 3.2 L'hébergement d'urgence

##### ▪ Le 115 – réponse aux demandes d'hébergement d'urgence

La plateforme téléphonique du Samu social est destinée à répondre aux demandes d'hébergement d'urgence des personnes sans abri partout en France mais aussi d'assurer les orientations vers les autres dispositifs du Samu social. Selon un numéro unique, le 115, des opératrices et opérateurs répondent aux demandes des personnes sans abri, mais aussi des professionnelLes du domaine social, médico-social, ou encore des citoyennes et citoyens signalant la situation vulnérable d'une personne sans abri.



##### ▪ Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S)

Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) ont pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou de familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

**📍 Rendez-vous page 35-36 pour consulter la liste des C.H.R.S**

##### ▪ La Résidence Léon Paindavoine pour les :

- jeunes travailleuses et travailleurs
- jeunes demandeuses et demandeurs d'emploi
- jeunes en formation
- jeunes couples
- femmes de moins de 30 ans isolées
- familles monoparentales de moins de 30 ans
- étudiantEs



Il dispose de 29 chambres, de 49 studios. **L'équipe éducative** accompagne les bénéficiaires pendant leur séjour dans un processus d'apprentissage de la vie sociale conduisant à l'autonomie, elle les met également en relation avec les partenaires (services de la Solidarité Départementale, Mission Locale, CCAS, CAF, Sécurité Social,...)

**Résidence Léon Paindavoine - 1 rue du Lieutenant Herduin - 51100 REIMS - Tel : 03.26.61.48.00**

<http://www.reims-fjt.fr/paindavoine/index.php?rubrique=8>

### 3.3 Comment accéder au logement durable ?

#### a) Le LOCAPASS

Il s'agit d'une avance gratuite du dépôt de garantie demandé par la ou le propriétaire (dans la limite de 500 €) Ce prêt sans intérêt ni frais de dossier est remboursable en 36 mensualités maximum et d'un montant de 20 € minimum. La ou le locataire commence à rembourser son prêt au LocaPass 3 mois après le déblocage des fonds. Il existe différents organismes gestionnaires du LocaPass. A Reims, ce sont Plurial et Alliance 1 % Logement.

##### **PLURIAL 1% Logement**

7 rue Marie Stuart - B.P 324 - 51061 REIMS CEDEX

Tél : 03.26.04.98.11

<http://www.plurial-novilia.fr/>

##### **Alliance 1% Logement**

5 Boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél : 03.26.86.13.88

<http://www.alianceterritoires.fr/>

#### b) La demande de logement social

Le service d'assistance sociale peut m'aider à constituer ma demande de logement social.

** Rendez-vous page 31 pour consulter la liste des circonscriptions**

## 4. MA SANTE

### 4.1 Quels sont mes droits en matière de santé ?

#### a) Santé Info Droits

Ligne téléphonique créée par un collectif d'associations pour fournir des informations juridiques ou sociales liées à la santé.



**0 810 004 333**

(n° Azur : tarif selon opérateur téléphonique)

Lu, me et ve : 14h à 18h

Ma et je : 14h à 20h

#### b) Bilans de santé gratuits de l'Assurance Maladie

Les assurées sociales et assurés sociaux ainsi que les membres de leur famille âgés de 16 ans et plus, affiliés au régime général de la Sécurité Sociale peuvent bénéficier tous les 5 ans d'un bilan de santé gratuit. L'examen périodique de santé offre des tests adaptés à l'âge et au sexe, aux facteurs de risques

liés à u mode de vie, à une histoire médicale. L'examen, d'une durée de 2h30, porte sur un questionnaire médical suivi d'un entretien personnalisé puis d'examens paramédicaux, dentaires, biologiques et médicaux.

**Caisse Primaire d'Assurance  
Maladie (C.P.A.M) de Reims**

14, rue du Ruisset  
51086 Reims Cedex  
Tél : **3646**  
Fax : 03.26.84.41.10



Horaires d'ouverture  
du lundi au jeudi : de 08h00 à 17h00  
le vendredi : de 08h00 à 16h00

<http://www.masanteactive.com/consultation/>

**c) La Couverture Maladie Universelle (CMU)**

Vous ne pouvez pas faire face à vos dépenses de santé, la CMU de base est une couverture maladie qui offre la prise en charge de la part obligatoire. Il vous restera à payer la part complémentaire et la participation forfaitaire.

La CMU complémentaire vous donne droit à la prise en charge gratuite de la part complémentaire de vos dépenses de santé (y compris à l'hôpital). Vos dépenses de santé sont donc prises en charge à hauteur de 100 % des tarifs de la sécurité sociale. De plus, la CMU complémentaire inclut des forfaits de prise en charge pour vos soins dentaires, vos lunettes, vos prothèses auditives... Concrètement, pour faciliter votre accès aux soins, vous ne payez pas directement vos dépenses de santé. Il s'agit de la dispense d'avance des frais.

**Caisse Primaire d'Assurance  
Maladie (C.P.A.M) de Reims**

14, rue du Ruisset  
51086 Reims Cedex  
Tél : **3646**  
Fax : 03.26.84.41.10



Horaires d'ouverture  
du lundi au jeudi : de 08h00 à 17h00  
le vendredi : de 08h00 à 16h00

<http://www.cmu.fr/>

## 4.2 J'ai un handicap : qui peut m'aider ?

**a) Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (M.D.P.H)**

Créées par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, les **Maisons Départementales des Personnes Handicapées** (MDPH) sont chargées de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs proches. Il existe une MDPH dans chaque département, fonctionnant comme un **guichet unique** pour toutes les démarches liées aux diverses situations de handicap. La personne handicapée est au cœur de ce dispositif de **service public**, grâce à une prise en compte de son **projet de vie** et une **évaluation** de ses besoins par une équipe pluridisciplinaire, afin de reconnaître ses droits à la compensation par la commission des droits et de l'autonomie (CDAPH).

### Permanence MDPH Reims Centre Ville

Maison du Département

18 rue Carnot - 51100 Reims

**Prendre RV par Téléphone : 03 26 83 56 10**

Sur rendez-vous uniquement

Ma, Me et Je : 9h-12h/13h30-17h

Lu et Ve : 9h-12h/13h30-16h



### Permanence MDPH Reims Croix Rouge Circonscription de la solidarité départementale (C.S.D.)

26 rue Jean-Louis Debar

51100 Reims

#### b) CAP EMPLOI Marne

Association loi 1901 qui a pour objet l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail des personnes ayant le statut de «Travailleuse handicapée ». CAP EMPLOI 51 a une mission de service public par conventionnement avec l'Etat, l'Agefiph, Pôle Emploi et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (F.I.P.H.F.P.). Son rôle :

- le retour à l'emploi des personnes en situation de handicap,
- l'information, la sensibilisation et l'appui au recrutement des employeuses et employeurs souhaitant recruter une personne handicapée.

#### CAP EMPLOI Marne – siège social

3, rue Daniel Berger

La Neuville

51100 REIMS



Tél. **03 26 77 17 67**

Fax 03 26 77 17 69

#### c) AGEFIPH

L'Agefiph a pour missions de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises privées. L'Agefiph poursuit trois objectifs principaux :

- Améliorer l'accès à l'emploi des travailleuses et travailleurs handicapés,
- Aider les entreprises à recruter et à conserver leurs salariéEs handicapés,
- Approfondir la connaissance de la population active handicapée.
- 

#### AGEFIPH

Immeuble Reims 2000 4ème étage

95 Boulevard Du Général Leclerc

51100 Reims



Tél : **0 800 11 10 09**

Fax : 03 26 50 66 20

<http://www.agefiph.fr/>

### 4.3 Infections sexuellement transmissibles, SIDA : vers qui me tourner ?

#### a) Les infections sexuellement transmissibles - IST

Les IST, autrefois appelées maladies sexuellement transmissibles (MST), sont des infections transmises lors des relations sexuelles. Il en existe plus d'une trentaine.

Elles sont provoquées par des agents infectieux : virus, bactéries ou parasites.

<http://www.ameli-sante.fr/infections-sexuellement-transmissibles-ist/definition-ist.html>

<http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/infections-sexuellement-transmissibles-ist>

## b) Lutte contre le SIDA – Vivre avec le SIDA.

- **SIDA INFO SERVICE**, se renseigner anonymement :



- **AIDES** - Reconnue d'utilité publique en 1990, AIDES est une association française de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales en France. AIDES s'engage à respecter l'identité culturelle, la sexualité, le mode de vie, les appartenances idéologiques et les choix thérapeutiques de chacun. Espace libre de confrontation d'idées, gage de non-jugement, de confidentialité et d'anonymat, AIDES est indépendante de toute famille religieuse, morale, politique ou scientifique. Permanence au local avec offre de dépistage : Le jeudi de 18h à 21h.

### AIDES

26 Rue des Capucins  
51100 Reims

<https://www.facebook.com/aides.marne>



Tél : 03.26.09.38.38

Fax : 03.26.05.64.36

Email : [delegation51@aides.org](mailto:delegation51@aides.org)

- **Dépistage (VIH-SIDA, hépatites et IST) : consultations sans RDV**

### CHU de Reims - Hôpital Robert Debré

Avenue du Général Koenig  
Service des Consultations de  
Dermatologie  
51092 REIMS CEDEX

tél. : 03 26 78 45 70

fax : 03 26 78 43 71

Accès : Salle d'attente au bout du couloir des Consultations de Dermatologie (1er couloir à droite immédiatement après l'entrée principale de Robert Debré)

## 4.4 Je n'ai plus goût à rien, je ne vais pas bien : qui peut m'aider ?

### a) Le Centre Psychanalytique de Consultations et de Traitement (CPCT) Champagne Ardenne

Le CPCT se veut un lieu offrant un accueil et une écoute à quiconque souffre, pâtit de son histoire et/ou du malaise dans la civilisation. Le CPCT Lien Social propose une orientation, ou un traitement psychanalytique de durée limitée, et sans contrepartie financière. **Le CPCT propose des entretiens individuels gratuits, adaptés à chaque cas particulier, à l'exception de tout traitement médical.** Vous serez reçue pour trois entretiens de consultation, à la suite desquels un traitement de douze séances pourra vous être proposé. Les bénévoles sont des professionnelLES formésES à cette pratique singulière orientée par la psychanalyse, dans le respect du secret de votre parole.

### CPCT CHAMPAGNE ARDENNE

46, rue Chabaud  
51100 REIMS



Tél : 03 26 03 61 86

[cpct-ca@orange.fr](mailto:cpct-ca@orange.fr)

## b) Centres médico-psychologiques

Accueil et de la coordination des patients atteints de troubles psychiatriques.

Téléphone secrétariat: 03.26.78.37.09 - 03.26.78.39.24

### 4.5 J'ai des addictions, comment limiter les risques ? Comment guérir ?

#### a) La consultation de sevrage tabagique

La consultation de sevrage tabagique est accessible à toute personne désirant stopper sa consommation de tabac, quel que soit son degré de dépendance. Implantée au sein du service des Maladies Respiratoires du C.H.U de Reims, **une équipe pluridisciplinaire** (doctoresses et docteurs, cadre, infirmièreS, psychologue, diététicienNE) anime la consultation.

**Centre Hospitalier  
Universitaire de Reims Unité  
de tabacologie**

45 rue Cognacq Jay  
51092 REIMS Cedex

Tel : **03.26.78.86.86**  
pour prendre rendez-  
vous

Toutes les adresses de consultations d'aide au sevrage tabagique :

[http://www.sante-travail-marne.fr//images/sante-travail-marne/pdf/consult\\_sevrage-tabac\\_11\\_2013.pdf](http://www.sante-travail-marne.fr//images/sante-travail-marne/pdf/consult_sevrage-tabac_11_2013.pdf)

#### b) TABAC INFO SERVICE

Conseils, informations et orientation pour aider à l'arrêt du tabac.

**3989**  
(0,15 € /minute depuis un poste fixe)  
du lundi au samedi de 8h à 20h



#### c) ALCOOL INFO SERVICE

Aide et soutien, informations sur les effets et les risques de l'alcool, la loi et les lieux d'accueil.



**0 980 980 930**  
Coût d'un appel local depuis un poste fixe  
Ouvert 7 jours/7 de 8h à 2h

#### d) DROGUES INFO SERVICE

Service anonyme et gratuit d'informations sur les drogues, l'alcool, les dépendances y compris la dépendance aux jeux. Écoute, soutien, conseils et orientations.



**0 800 23 13 13**  
(appel gratuit)  
Ouvert de 8h à 2h – 7 jours/7

#### e) Le Centre d'Accueil et de Soins pour Toxicomanes (C.A.S.T.) de Reims

Le CAST accueille les personnes pour lesquelles l'usage, la consommation de drogues et/ou de médicaments sont devenus un problème majeur : quiconque veut arrêter de se droguer mais aussi les familles en quête d'assistance et de conseils. Educatrices et Éducateurs, généralistes, assistantE socialE, infirmierEs, psychologues, psychanalystes, documentalistes, peuvent apporter une aide spécialisée en réponse aux problèmes liés aux drogues et aux toxicomanies usage, abus, dépendance.

**C.A.S.T**  
**27 rue Grandval - 51100 REIMS**



**Tél : 03.26.02.19.43**  
du lundi au vendredi

#### f) Le CAARUD : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagères et usagers de drogues

**C.A.A.R.U.D. DE LA MARNE ANPAA51**  
**62 ESPLANADE FLECHAMBAULT**  
**51100 REIMS**

[http://www.anpaa51.fr/caarud\\_interlude.php](http://www.anpaa51.fr/caarud_interlude.php)

### 4.6 QUEL SPORT CHOISIR ?

#### *Je veux faire du sport à Reims*

Rendez-vous sur ce lien pour connaître le programme :

<http://www.reims.fr/sports-loisirs/sport-pour-tous--1804.htm>

### 4.7 HYGIENE : Les Bains Douches

Les Bains Douches de Reims mettent à votre disposition 15 cabines de douches individuelles et une cabine de bain les mercredis et vendredis après-midis de 13h30 à 18h ainsi que le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. L'accès aux bains douches est gratuit pour les bénéficiaires du RSA ou de l'Allocation Adulte Handicapé (A.A.H) pour les demandeurs et demandeuses d'emploi et les titulaires d'une carte de solidarité du C.C.A.S.

**Bains Douches de la Ville de Reims - 42 rue Paul Vaillant Couturier - 51100 REIMS**

**Tel : 03.26.35.68.70**

<http://www.reims.fr/solidarite-sante/hygiene-et-salubrite/les-bains-douches--2321.htm>

## 5. LE TRAVAIL

### *Je donne un nouvel élan à ma carrière professionnelle*

#### 5.1 Je m'inscris, ou je me réinscris à Pôle Emploi

Inscription sur [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) rubrique Candidate candidat -> m'inscrire ou me réinscrire.

Pour avoir de l'aide : venir agence le matin ou l'après-midi sur RV.



**Rendez-vous page 35 pour consulter l'ensemble des agences Pôle Emploi de Reims**

#### 5.2 J'ai obtenu mon diplôme à l'étranger : je le fais reconnaître en France

##### ▪ Le Centre International d'Etudes Pédagogiques (C.I.E.P)

Le centre ENIC-NARIC France est le centre français d'information sur la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes. Il établit des **attestations pour un diplôme, des études, une formation obtenuEs à l'étranger**. Il informe sur les procédures à suivre pour exercer une profession réglementée. Il renseigne sur la reconnaissance des diplômes français à l'étranger. La procédure est entièrement dématérialisée depuis août 2014.



##### Centre International d'Etudes Pédagogiques (C.I.E.P)

Département de Reconnaissance des Diplômes

1 avenue Léon Journault

92318 SEVRES CEDEX

Tél : **01.70.19.30.31**

Internet : <http://www.ciep.fr/enic-naric-france>

Faire reconnaître son diplôme étranger : <https://phoenix.ciep.fr/inscriptions/inscription.wse.aspx>

#### 5.3 Je transforme mon expérience professionnelle en diplôme

##### a) La Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins trois ans d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Cette certification doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elle peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle



Lien : <http://www.vae.gouv.fr/>

Trouver votre point relais : <http://www.vae.gouv.fr/vous-etes-un-particulier/vous-renseigner/contactez-un-point-relais-conseil-prc.html>

## b) Le compte personnel de formation (CPF)

Le compte personnel de formation a été créé pour permettre à toute personne en activité ou en recherche d'emploi, de pouvoir bénéficier d'heures de formation tout au long de sa vie professionnelle. Si vous êtes salariéE de droit privé, votre compte est alimenté automatiquement chaque année à partir des informations transmises par votre entreprise. Lorsque le nombre d'heures est insuffisant pour financer intégralement cette formation, le compte personnel de formation vous permet, accompagné par unE conseillerE en évolution professionnelle et/ou votre entreprise, de compléter ce financement.

Lien : <http://www.moncompteformation.gouv.fr/>

## 5.4 Je crée mon entreprise

### a) Réseau Entreprendre en Champagne-Ardenne

La mission du Réseau Entreprendre en Champagne-Ardenne est de contribuer à l'accompagnement des personnes créatrices ou repreneuses d'entreprises au sein de la région Champagne-Ardenne. Le cœur de métier du Réseau Entreprendre Champagne-Ardenne, c'est :

- **l'accompagnement par des cheffEs d'entreprise bénévoles** pour étudier les projets, participer aux comités d'engagement, accompagner et animer leur association.
- un **financement sous forme de prêts d'honneur**.



**Réseau Entreprendre en Champagne-Ardenne**  
Business Parc Farman - 1 Bis, Rue Maurice Hollande - Bâtiment A  
51100 REIMS  
Tel : **03 51 42 96 65** - Fax : 03.26.89.50.50

<http://www.reseau-entreprendre-champagne-ardenne.fr/>

### b) Le Fond de Garantie à l'Initiative des Femmes (F.G.I.F)

Le Fond de Garantie à l'Initiative des Femmes a pour objectif de faciliter l'obtention de prêts bancaires aux entreprises de moins de 5 ans dirigées (en titre et en fait) par des femmes.

**F.G.I.F**  
**Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité**  
1 cours d'Ormesson - 51000 Châlons-en-Champagne  
Tél : **03.26.26.13.10** - Fax : 03.26.26.13.13  
<http://www.franceactive.org/default.asp?id=82>



### c) Le Prêt à la Création d'Entreprise (P.C.E)

BPIFrance peut apporter son aide aux entreprises dans leurs premiers besoins d'investissement : amorçage, garantie, innovation : *Le prêt peut être accordé sans caution personnelle, ni garantie.*

<http://www.apce.com/pid14855/appuis-pour-les-femmes.htmlC=173&espace=1>

Il existe une Application Smartphone destinée aux créatrices d'entreprise (ministères des droits des femmes)  
**Leadership pour elles**



## 6. MON BUDGET

### 6.1. J'ai droit à mon indépendance financière : le droit au compte bancaire

La loi du 29 juillet 1998 de lutte contre les exclusions a consacré le droit au compte bancaire. Avant cette consécration, l'article 58 de la loi du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit, dite loi bancaire, avait posé les bases de ce droit. Il prévoyait que toute personne qui n'a aucun compte peut, après s'être vu refuser l'ouverture d'un compte de dépôt par plusieurs établissements de crédit, demander à la Banque de France de lui désigner un établissement, lequel pouvait limiter ses services aux opérations de caisse, c'est-à-dire aux versements et aux retraits de fonds.

Liens utiles : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2417.xhtml#N101AC>

### 6.2. J'ai besoin d'une aide financière

#### a) Les aides sociales

Au sein des Circonscriptions de Solidarité Départementale (C.S.D) du Conseil départemental que vous pourrez rencontrer un assistant ou une assistante sociale. Leurs missions :

- aider et soutenir les personnes qui rencontrent des difficultés sociales

- évaluer leur situation, et leur proposer différentes pistes
- informer des différentes aides dont elles peuvent bénéficier
- conseiller les familles et orienter vers une prise en charge.

Quelques exemples d'aides :

**Aide au projet** : Cette aide a pour objectif de soutenir l'insertion sociale et professionnelle dans le cadre d'un suivi avec l'assistantE socialE de secteur, les intervenants et intervenantes sociales et professionnelles de Reims. Elle peut être attribuée aux bénéficiaires de l'ATA, de l'ASS, de l'AAH, du RSA ou d'une pension d'invalidité.

**Avance remboursable** : Ce prêt concerne les projets dont le financement est inférieur à 300 €. Un premier rendez-vous permet de définir le projet et de vérifier la recevabilité de la demande. La constitution du dossier est effectuée par l'unité Aide au projet. La demande est examinée dans le cadre de la Commission de dossier qui se réunit 2 mardis dans le mois. Le CCAS s'engage à accompagner les bénéficiaires jusqu'au remboursement de l'emprunt.

**voir page 31 la liste des Circonscriptions de Solidarité Départementale**

**Conseil Départemental de la Marne** : <http://www.marne.fr/>

**Centre Communal d'Action Sociale de Reims (C.C.A.S)** : <http://www.reims.fr/solidarite-sante/reims-ville-solidaire/centre-communal-daction-sociale/aide-et-action-sociale--2427.htm>

#### b) Comment accéder au microcrédit ?

Le microcrédit personnel est accordé aux personnes généralement exclues du système bancaire classique, du fait de leurs revenus trop faibles ou de la fragilité de leur situation professionnelle. Il a généralement pour objet l'acquisition de bien ou service permettant d'améliorer la situation de l'emprunteuse ou de l'emprunteur à travers un projet personnel. Il est différent du microcrédit professionnel qui est accordé pour créer ou développer une activité professionnelle.

##### ▪ Le Parcours Confiance

Depuis leur création en 2006, les associations Parcours Confiance proposent aux personnes et entrepreneuses et entrepreneurs en marge du système bancaire, un dispositif d'accompagnement bancaire et social en collaboration avec des associations et collectivités locales en leur permettant d'accéder à un microcrédit personnel ou professionnel. Elles proposent :

- Un suivi bancaire et une offre bancaire individualisée
- Un soutien pédagogique

[www.finances-pedagogie.fr](http://www.finances-pedagogie.fr)



##### ▪ L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (A.D.I.E)

L'ADIE est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise et donc leur propre emploi grâce au microcrédit. Depuis ses débuts, les missions de l'Adie sont restées inchangées :



**Financer et Accompagner** les micro-entrepreneuses et entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire, et plus particulièrement les chômeuses et chômeurs et les allocataires des minima sociaux, à travers le microcrédit,

**ADIE** - 2 allée Albert Caquot - 51 686 Reims Cedex 2

Tél : **0 969 328 110**

<http://www.adie.org/>

#### ▪ **La Fondation de la 2ème Chance**

La Fondation de la 2<sup>e</sup> Chance a pour objet d'accompagner des personnes de 18 à 62 ans, ayant traversé de lourdes épreuves de vie et aujourd'hui en situation de grande précarité, mais manifestant une réelle volonté de rebondir. La Fondation de la 2<sup>e</sup> Chance leur offre un soutien humain et financier (jusqu'à 8 000 € pour les projets de création/reprise et 5 000 € pour les projets de formation) pour mener à bien un projet professionnel réaliste et durable : formation qualifiante, création ou reprise d'entreprise.



#### **Fondation Deuxième Chance**

Bertrand COUSIN

12 allée du Vignoble - BP 129

51055 Reims CEDEX

Tél : **03.26.84.43.00**

Lien utile : <http://www.deuxiemechance.org/fr-fr/>

### 6.3. Les bons plans pour m'en sortir

#### a) **Me nourrir sans casser ma tirelire : l'Épicerie Sociale**

En contrepartie d'une participation financière, l'Épicerie Sociale et Solidaire de Reims vous apporte une aide alimentaire à l'aide de produits variés. Vous pouvez bénéficier de ce service durant 6 mois, sous réserve d'un calcul préalable de vos ressources. Des ateliers cuisine et tri sélectif pourront également vous être proposés.

#### **Épicerie Sociale et Solidaire de Reims**

**ESPOIRS, Le Marché des Salines**

1 rue des Salines - 51100 REIMS

Tel : **03.26.04.31.75**



<http://www.reims.fr/solidarite-sante/reims-ville-solidaire/centre-communal-daction-sociale/lepicerie-sociale-et-solidaire--2183.htm>

#### b) **Acheter des vêtements à petit prix avec FRIPE EMMAUS**



FRIPE EMMAUS est un chantier d'insertion permettant la lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle grâce à un atelier de récupération des textiles et un

espace de vente. FRIPE vous propose donc des vêtements de seconde main en bon état et dispose de deux boutiques à Reims avec pour chacune un rayon femme, homme, enfant et accessoires.

**FRIPE EMMAUS**  
17 rue Gutenberg  
51100 REIMS

Tel : **03.26.04.80.80**  
ouverture du lundi au  
vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h

**FRIPE ET CHIC**  
17 avenue Nationale - 51100  
REIMS  
Ouvert du mardi au samedi 9h30-  
12h30 et 14h-19h

<http://www.fripe-reims-emmaus.com/>

**c) Acheter de l'ameublement, des jouets, livres.... : EMMAUS**

**Pont de Vitry** 1 Allée Paul Halary, 51100 Reims Téléphone :03 26 40 68 07

**La Neuville** 7 Rue Jean d'Arvor, 51100 Reims - Téléphone :03 23 79 95 88

**d) Avoir des choses gratuitement – et en donner : Donnons.org**

C'est un site de dons et de récupération d'objets en ligne. Même abîmés, ils peuvent encore faire le bonheur d'un grand nombre de personnes : personnes bricoleuses, collectionneuses, ou qui en ont besoin.

<https://donnons.org/>

**e) Le Système d'Echange Local : S.E.L**

Les Systèmes d'Echange Locaux sont des groupes de personnes qui pratiquent l'échange multilatéral de biens, de services, et de savoirs grâce à une monnaie virtuelle.

SEL de Reims : <http://seldereims.communityforge.net/>

Permanences les vendredis à la Maison de la Vie associative : de 18 à 20h.

## 7. Vie pratique / vie quotidienne - Citoyenneté

### 7.1 Je viens de loin

**a) Association Femmes Relais 51**

L'association Femmes Relais 51 est une association rémoise de médiation sociale. Elle œuvre au cœur des quartiers Wilson, Châtillons, Orgeval, Croix Rouge et Croix du Sud via des permanences et la mise en place d'accompagnements. Elle s'adresse essentiellement aux populations immigrées ou d'origine étrangère (primo-arrivantes ou non) dans les domaines de la traduction, de l'interprétariat, du suivi des familles, du travail de médiation et propose également des ateliers informatiques.



**Association Femmes Relais 51**

80 boulevard Lundy - Ciam - BP 368 - 51063 Reims cedex

Tel ou Fax : **03.26.83.16.61**

Mail : [femmesrelais51@hotmail.fr](mailto:femmesrelais51@hotmail.fr)

Lien utile : <http://femmesrelais51.e-monsite.com/>

## b) Association des Femmes Africaines de la Marne

L'Association des Femmes Africaines de la Marne propose un apprentissage de la langue, une aide dans les démarches administratives et des activités permettant de rompre l'isolement.

### Association des Femmes Africaines de la Marne : Mme SOUMARE

9 place Jean Fragonard - 51100 REIMS

Tél : **06.32.22.79.99**

[sophiesoumare@free.fr](mailto:sophiesoumare@free.fr)

## c) Collectif Interculturel d'Associations de Migrants (C.I.A.M)

Le CIAM a pour objectif de permettre l'accès au droit des publics migrants, de prévenir et de lutter contre toute forme de discrimination et de promouvoir les échanges interculturels.



### Collectif Interculturel d'Associations de Migrants

80 Boulevard Lundy - B.P 368 - 51063 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 05 76 05 - Ou pour une écoute immédiate 03.26.77.00.77

Mail : <http://ciam-reims.com/> Contact : [reims.ciam@free.fr](mailto:reims.ciam@free.fr)

Accueil du lundi au vendredi 8h30 –12h et 14h – 17h30

Les rendez-vous ont lieu entre 12h et 14h

## 7.2 Mes déplacements

### a) Se déplacer en ville

Pour circuler en ville, le réseau de bus et de tramways CITURA est à votre disposition. Informations sur le réseau, préparation de votre trajet et tarifs ici :

<http://www.citura.fr/>



En fonction de vos ressources, vous pouvez obtenir votre carte de bus et de tram à tarif réduit, ou gratuitement. Pour cela, vous devez faire la demande auprès du CCAS de Reims :

**C.C.A.S de Reims** - 11 rue Voltaire - B.P 2521 - 51071 REIMS Cedex

Tél : 03.26.40.26.26

Fax : 03.26.88.35.35

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h à 17h (sauf le jeudi fermeture à 16h)

Antennes du CCAS de Reims :

#### Antenne Croix-Rouge

1 bis avenue du Général Bonaparte

Tél : 03.26.40.31.79

Fax : 03.26.40.55.88

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de  
13h à 16h30

#### Antenne Orgeval

7 place Pierre de Fermat

Tél : 03.26.91.61.14

Fax : 03.26.06.37.65

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et  
de 14h à 17h15 (sauf jeudi fermeture à 16h)

## b) Se déplacer autour de Reims

Champagne Mobilités est un réseau de bus vous permettant de circuler tout autour de Reims vers les communes voisines.

### Champagne Mobilités

Rue du Docteur Schweitzer - B.P 148 - 51873 Reims Cedex 3

Tel : **03.26.50.59.40**

Internet : [www.champagne-mobilites.fr](http://www.champagne-mobilites.fr)



## c) Louer un vélo ou un scooter

L'association Reims Espoir propose un service de location de deux roues. L'objectif de cette action est de favoriser la mobilité vers l'emploi et la formation professionnelle des personnes en situation de précarité sociale.

**REIMS ESPOIR** - 23 rue Hincmar - 51100 REIMS

Tél-fax : **03 26 89 26 82**

<http://reimsespoir.pagesperso-orange.fr/2roues.htm>



**AREJ : 34 rue de Trianon (locaux de la mission locale) :**

**03 26 40 12 00**

## d) DECLIC auto-école

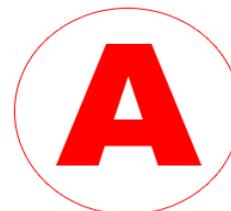
Déclic auto-école est une auto-école associative, service de l'association Noël Paindavoine qui assure une formation au Code de la route et à la conduite pour des personnes en difficultés d'insertion socioprofessionnelle.

**Déclic Auto-école** - 1 rue du lieutenant Herduin - 51100 REIMS

Tel : **03.26.61.48.69** Fax : **03.26.61.48.99**

Mail : [auto.ecole@noelpaindavoine.fr](mailto:auto.ecole@noelpaindavoine.fr)

<http://www.reims-fjt.fr/paindavoine/index.php?rubrique=33>



## 7.3 Je m'inscris sur les listes électorales

### Un peu d'histoire...

Alors que la France avait été l'un des premiers pays à instaurer le suffrage universel masculin, il faudra un long processus pour que ce droit soit étendu aux femmes ! Le droit de vote fut dans un premier temps réservé aux hommes propriétaires. Les femmes en furent exclues car, estimait-on, leur dépendance économique les empêchait d'exercer un choix libre. Au XIXe et au début du XXe siècle, les arguments avancés changent : les devoirs de mère et d'épouse seraient incompatibles avec l'exercice du droit de vote mais, surtout, dans un contexte d'hostilité entre les partisans d'une République laïque et l'église catholique, les femmes sont jugées immatures politiquement. De la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » d'Olympe de Gouges (1791) aux actions des « suffragettes » et aux organisations telles la ligue française pour le droit des femmes (1882) et l'Union française pour le droit des femmes (1905), des femmes lutteront pour obtenir le droit de vote, étape majeure sur le chemin de la parité et de l'égalité

avec les hommes. L'ordonnance du 21 avril 1944 prise par le gouvernement provisoire du général de Gaulle à Alger stipule que « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». Deux ans et demi plus tard, le préambule de la constitution du 27 octobre 1946 inscrit ce principe dans les principes fondamentaux de la République : « la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ». **Les Françaises votent pour la première fois le 29 avril 1945, à l'occasion des élections municipales puis, quelques mois après, le 21 octobre 1945 elles participent au scrutin national.**

**Vous êtes ressortissante de l'union européenne, vous pouvez voter aux élections locales !**

Pour vous inscrire sur les listes électorales, rendez-vous :

**A la Mairie de Reims - Rez-de-chaussée – Bureau 106**  
9 Place de l'Hôtel de Ville - 51100 REIMS



**Liste des antennes municipales :**

<http://www.reims.fr/vie-municipale/demarches-administratives/antennes-municipales--3128.htm>

**S'inscrire sur les listes électorales :**

<http://www.reims.fr/vie-municipale/demarches-administratives/inscription-sur-les-listes-electorales--1666.htm>

#### 7.4 Devenir conseillère de quartier

**Les conseils de quartiers sont ouverts à toutes les habitantes et habitants, quel que soit leur âge ou leur nationalité.** Leur objectif est de traiter de toutes les questions touchant aux différents domaines de la vie locale et du cadre de vie des habitantes et habitants des quartiers rémois. Les décisions validées par le conseil de quartier doivent s'inscrire dans une notion d'intérêt général. Il existe 12 conseils de quartier à Reims.

Pour vous inscrire : <http://www.reims.fr/conseils-de-quartier>

#### 7.5 Mes sorties culturelles et loisirs

##### a) Le réseau des bibliothèques de Reims

Quel que soit le quartier où vous résidez, il y a forcément une bibliothèque près de chez vous. L'inscription, valable un an, est gratuite pour les bénéficiaires du RSA, les demandeuses inscrites à Pôle Emploi et/ou à la Mission Locale. Votre carte d'inscription sera remise sur présentation d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) et d'un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'eau, de gaz, d'électricité...).



- Réseau des bibliothèques de Reims : <http://www.bm-reims.fr/>
- Bibliothèque Pour Tous

Association Culture et Bibliothèques Pour Tous de la Marne (CBPT Marne) affiliée à Union Nationale Culture et Bibliothèques Pour Tous. Association reconnue d'utilité publique par décret du 30 mars 1999

8, rue de Elus - 51100 Reims - Téléphone : 03 26 47 45 42  
E-mail : bibliothequedeselus@free.fr

Pour plus d'information : [http://www.bm-reims.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&PORTAL\\_ID=WBCT\\_WBCTDOC\\_98.xml](http://www.bm-reims.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&PORTAL_ID=WBCT_WBCTDOC_98.xml)

### b) Les musées rémois

Les 7 musées de Reims vous accueillent chaque jour (hors mardis et jours fériés) gratuitement sur présentation de votre attestation d'inscription à Pôle Emploi, de bénéficiaire du RSA ou d'invalidité.

Découvrir les 7 musées rémois : <http://www.reims.fr/culture-patrimoine/musees-et-collections-permanentes--1907.htm>

### c) Le temps des cerises Reims

: faire description+ programme (<http://www.flaneriesreims.com/l-102-le-temps-des-cerises-flaneries-musicales-de-reims.html>) + (<http://jonglissimo.over-blog.com/tag/le%20temps%20des%20cerises/>)

### d) Découvrir l'ensemble des manifestations culturelles

#### Point Info Culture de la Ville de Reims

Place Myron Herrick - 51100 REIMS

Tel : **03.26.77.77.76**

Internet : <http://www.infoculture-reims.fr/>



### e) Rompre l'isolement, rencontrer de nouvelles personnes

On va sortir ! est un site web gratuit, communautaire francophone de sorties, événements et rencontres amicales. L'inscription est gratuite et réservée aux personnes physiques majeures : <http://reims.onvasortir.com/>

### f) Partir en vacances

Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de bons vacances de la Caisse d'Allocations Familiales afin de pouvoir partir en vacances.

#### Caisse d'Allocations Familiales de la Marne

202 rue des Capucins - 51087 REIMS Cedex - Tel : **0 810 25 51 10** (prix d'un appel local) - Du lundi au vendredi de 9h à 16h30 (16h le vendredi)



Site de la CAF : <http://www.caf.fr/ma-caf/caf-du-rhone/offre-de-service/enfance-et-jeunesse/bons-vacances>

## 8. ADRESSES UTILES

### 8.1 Les Circonscriptions de Solidarité Départementale :

#### **Circonscription Reims Croix Rouge**

26 rue Jean-Louis Debar  
51100 REIMS  
Tél : 03.26.06.84.10

#### **Circonscription Reims Europe**

144 boulevard Pommery  
51100 REIMS  
Tél : 03.26.86.77.60

#### **Circonscription Reims Jadart**

Les Cordeliers  
21 rue Voltaire B.P 2533  
51071 REIMS Cedex  
Tél : 03.26.86.74.69

#### **Circonscription Reims Pont de Laon**

15 rue Deville  
51100 REIMS  
Tél : 03.26.88.62.29

#### **Circonscription Reims Porte Mars**

Les Cordeliers  
21 rue Voltaire - B.P 2533  
51071 REIMS Cedex  
Tél : 03.26.86.74.60

#### **Circonscription Reims Ruisselet**

26 rue Jean-Louis Debar  
51100 REIMS  
Tél : 03.26.06.84.20

#### **Circonscription de Witry-les-Reims**

90 avenue des Nelmonts  
B.P 5  
51420 WITRY LES REIMS  
Tél : 03.26.97.00.94

#### **Circonscription de Fismes**

15 Fbg de Soisson  
51170 FISMES  
**Tel. 03.26.48.07.08**

### 8.2 L'Association des Maisons de Quartier de Reims



Les Maisons de Quartier sont des équipements ouverts à tous : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Adultes et seniors, familles. Vous pouvez y pratiquer des activités socioculturelles, sportives et culturelles. Vous y trouvez des lieux de socialisation et de loisirs pour vos enfants avec les accueils de loisirs et les multi-accueils. Les Maisons de Quartier sont aussi des espaces de rencontre, d'échanges avec d'autres habitants où vous pouvez participer à des manifestations variées (fêtes de quartier, espaces familles et parentalité, spectacles)

#### **Association des Maisons de Quartier de Reims**

Siège administratif  
39 rue Dr Schweitzer  
51100 REIMS

Tél. : **03 26 35 32 50**

[association@maisondequartier-reims.fr](mailto:association@maisondequartier-reims.fr)

#### **Espace Saint Rémi**

12, rue Tournebonneau - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.85.49.00

[saint-remi@maisondequartier-reims.fr](mailto:saint-remi@maisondequartier-reims.fr)

**Espace Verrerie**

14, rue de Couraux - 51100 Reims

Tél. : 03.26.85.36.55

[verrerie@maisondequartier-reims.fr](mailto:verrerie@maisondequartier-reims.fr)

**Maison de Quartier Châtillons**

1-3, place des Argonautes -51100 REIMS

Tel : 03.26.77.65.20

Fax : 03.26.86.21.58

[chatillons@maisondequartier-reims.fr](mailto:chatillons@maisondequartier-reims.fr)

**Espace Billard**

12-14, rue Pierre Taittinger

51100 REIMS

Tel : 03.26.08.08.78

Fax : 03.26.46.82.89

[billard@maisondequartier-reims.fr](mailto:billard@maisondequartier-reims.fr)

**Espace Pays de France**

15 avenue Bonaparte

51100 REIMS

Tel : 03.26.82.53.48

[paysdefrance@maisondequartier-reims.fr](mailto:paysdefrance@maisondequartier-reims.fr)

**Espace Epinettes**

Rue du Général Corbineau

51100 REIMS

Tel : 03.26.06.86.90 Fax : 03.26.06.86.92

[epinettes@maisondequartier-reims.fr](mailto:epinettes@maisondequartier-reims.fr)

**Espace le Flambeau**

13, rue de Bétheny

51100 REIMS

Tel : 03.26.07.28.21

Fax : 03.2640.33.27

[leflambeau@maisondequartier-reims.fr](mailto:leflambeau@maisondequartier-reims.fr)

**Maison de Quartier Cernay – Europe**

39, Rue du Général Carré - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.07.39.11 - Fax : 03.26.07.39.45

Ligne directe service multi accueil : 03.26.07.39.19

[cernay-europe@maisondequartier-reims.fr](mailto:cernay-europe@maisondequartier-reims.fr)

**Maison de Quartier Clairmarais**

73, rue Alexandre Henrot

51100 REIMS

Tel : 03.26.47.05.11

Fax : 03.26.47.70.31

[clairmarais@maisondequartier-reims.fr](mailto:clairmarais@maisondequartier-reims.fr)

**Espace La Nacelle**

3, rue du docteur Billard

51100 REIMS

Tel : 03.26.49.47.07

Fax : 03.26.49.47.03

**Espace Watteau**

3, allée Watteau

51100 REIMS

Tel : 03.26.36.03.50

Fax : 03.26.36.88.13

[watteau@maisondequartier-reims.fr](mailto:watteau@maisondequartier-reims.fr)

**Espace Châlet**

38 bis, rue de Solférino

51100 REIMS

Tel : 03.26.02.32.50

Fax : 03.26.40.42.90

[chalet@maisondequartier-reims.fr](mailto:chalet@maisondequartier-reims.fr)

**Espace la Neuville**

45, rue Jean Jaurès

La Neuville

51100 REIMS

Tel : 03.26.82.30.55

Fax : 03.26.82.31.92

[laneuville@maisondequartier-reims.fr](mailto:laneuville@maisondequartier-reims.fr)

**Espace Trois Fontaines**

211, rue Paul-Vaillant Couturier  
51100 REIMS  
Tel : 03.26.09.07.85  
Fax : 03.26.04.82.69

[troisfontaines@maisondequartier-reims.fr](mailto:troisfontaines@maisondequartier-reims.fr)

**Espace Poincaré**

2-4, rue Raymond Poincaré  
51100 REIMS  
Tel : 03.26.09.39.30  
Fax : 03.26.09.11.60

[poincare@maisondequartier-reims.fr](mailto:poincare@maisondequartier-reims.fr)

**Espace Ludoval**

1, place René Clair  
51100 REIMS  
Tel : 03.26.36.21.05  
Fax : 03.26.50.26.17

[ludoval@maisondequartier-reims.fr](mailto:ludoval@maisondequartier-reims.fr)

**Espace Claudel**

1, place Paul Claudel  
51100 REIMS  
Tel : 03.26.61.24.80  
Fax : 03.26.06.73.41

[louise-michel@maisondequartier-reims.fr](mailto:louise-michel@maisondequartier-reims.fr)

**Espace Louise Michel**

1 place Lili et Nadia Boulanger  
51100 REIMS  
Tel : 03.26.61.24.80  
Fax : 03.26.61.24.88

[louise-michel@maisondequartier-reims.fr](mailto:louise-michel@maisondequartier-reims.fr)

**Espace Maison Blanche**

41, rue des Bouches du Rhône  
Tel : 03.26.08.17.86  
Fax : 03.26.08.17.82

[maisonblanche@maisondequartier-reims.fr](mailto:maisonblanche@maisondequartier-reims.fr)

**Espace Schweitzer**

5, rue du docteur Schweitzer  
51100 REIMS  
Tel : 03.26.09.39.30

[poincare@maisondequartier-reims.fr](mailto:poincare@maisondequartier-reims.fr)

**Espace Turenne**

48, rue de Turenne  
Tel : 03.26.50.32.20  
Fax : 03.26.50.32.29

[turenne@maisondequartier-reims.fr](mailto:turenne@maisondequartier-reims.fr)

**Espace Wilson Sainte Anne**

53, Boulevard Wilson  
51100 REIMS  
Tel : 03.26.06.48.21  
Fax : 03.26.49.04.14

[wilsonsteanne@maisondequartier-reims.fr](mailto:wilsonsteanne@maisondequartier-reims.fr)

### 8.3 Liste des C.H.R.S

**C.H.R.S. Jamais Seul - Admission immédiate de femmes – 37 places**

4 Boulevard Berlioz - La Neuville - 51100 REIMS - Tél : 03.26.06.48.09

**C.H.R.S Le Nouvel Horizon****Admission immédiate tous publics avec ou sans enfants – 134 places**

45-44 rue de Taissy - 51100 REIMS - Tél : 03.26.85.23.09

**C.H.R.S. Les Primevères****Admission immédiate de femmes seules ou avec enfants – 57 places**

24 Esplanade Eisenhower - 51100 REIMS - Tél : 03.26.79.14.00

**Foyer Maternel Le Renouveau**

**Admission immédiate de femmes enceintes ou avec un enfant de moins de 3 ans**

7 rue des Savoyards - 51100 REIMS - Tél : 03.26.87.41.99

**Unité d'hébergement du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de la Marne (SIAO 51)**

**12 appartements**

47 rue du Docteur Schweitzer - 51100 REIMS

<http://www.sosfemmes.com/ressources/chrs.php?dpt=51>

#### 8.4 Liste des agences Pôle Emploi

**Pôle Emploi Agence Reims Mont d'Arène** - 67 rue du Mont d'Arène - 51100 REIMS

**Pôle Emploi Agence Reims La Neuville** - 9 rue Charles Guggiari - 51100 REIMS

**Pôle Emploi Agence Reims Jeanne d'Arc** - 1 rue des Thiolettes - 51100 REIMS

**Pôle Emploi Agence Reims Bezannes** - 51 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES